

CONTRÔLE DE VOS REJETS D'EAUX USÉES INDUSTRIELLES ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

NOUVELLE TARIFICATION 2025

► Fort de ses quarante années d'expérience en matière de prélèvements et d'analyses des eaux usées, le laboratoire vous propose ses services en vue de l'établissement de la taxe sur les rejets des eaux usées industrielles et de suivi des exigences de vos permis d'environnement.

Nous vous remercions d'ailleurs pour votre confiance renouvelée.

Toutefois, force est de constater que la réglementation en la matière a singulièrement évolué ces dernières années et que son suivi s'est considérablement complexifié.

Nous vous proposons donc aujourd'hui une assistance administrative sous forme de deux formules pour encadrer nos prestations de prélèvements et d'analyses annuelles.

La version « Basic »

qui comprend :

- le suivi des analyses et la transmission à l'administration régionale ou la SPGE ;
- le calcul des charges et unités de charge polluante (UCP) ;
- l'établissement d'un rapport annuel simplifié ;
- la veille législative ;
- la réalisation des analyses et l'envoi des rapports.

390 € HTVA par an

La version « Premium »

qui comprend en complément de la version « Basic » :

- l'estimation du montant de la taxe ou de la redevance du CAI ;
- l'établissement de la déclaration complète ;
- la prise en charge des demandes de dérogation ;
- la vue d'ensemble des résultats (charges, UCP et leur évolution, en fonction des paramètres...) ;
- l'accompagnement dans les relations avec les autorités en cas de demande ou de renouvellement de permis ainsi qu'en cas de détection d'une non-conformité ;
- le permis, le tableau comparatif des valeurs obtenues par rapport aux normes autorisées.

780 € HTVA par an



Nom : Prénom :

Société : N° de TVA :

Adresse :
.....

Tél. Mail :

Choix de la formule : ☐ Formule « Basic » ☐ Formule « Premium »

Signature pour accord :